RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 01206
Numéro SIREN : 712 000 405
Nom ou dénomination : DIPSA

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2021 sous le numéro de dépôt 19939

SAS DIPSA

Commerce de gros (commerce interentrepri

25/29 rue des Renards

78500 SARTROUVILLE

Comptes annuels du 01/01/2020 au 31/12/2020

Certifié conforme
Le président

MCMC EXPERTISE

FABRICE BOUDIER EXPERT COMPTABLE

Mon Comptable Mon Conseil

Comptes annuels

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS DIPSA

Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/2020, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	**5 575 530,98 €**
Chiffre d'affaires	**12 840 480,88 €**
Résultat net comptable	**-19 214,15 €**

Fait à VERRIERES EN ANJOU,
Le 24/03/2021.

Romain TREMBLAY,
Chef de missions.

Fabrice BOUDIER,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Valeurs au 31/12/20 Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Valeurs au 31/12/19
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	200 975,95	153 395,43	47 580,52	15 048,79
Fonds commercial (1)	452 042,48		452 042,48	281 406,14
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	182 196,08	161 657,68	20 538,40	27 481,41
Autres immobilisations corporelles	479 139,76	441 638,62	37 501,14	28 774,45
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	9 276,00		9 276,00	
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	14 620,58		14 620,58	8 107,86
Autres immobilisations financières	133 539,41		133 539,41	132 717,41
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**1 471 790,26**	**756 691,73**	**715 098,53**	**493 536,06**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	962 493,77		962 493,77	1 130 539,21
Avances et acomptes versés sur commandes	29 126,63		29 126,63	26 837,47
Créances				
Clients (3)	1 493 270,45		1 493 270,45	2 602 308,68
Clients douteux, litigieux (3)	192 950,12	67 252,50	125 697,62	97 498,86
Personnel et comptes rattachés (3)	26 170,50		26 170,50	3 400,00
Créances fiscales et sociales (3)	242 592,09		242 592,09	104 940,69
Fournisseurs débiteurs	9 935,23		9 935,23	27 796,31
Groupe et associés (3)	680 110,94		680 110,94	49 461,28
Débiteurs divers (3)	153 953,57		153 953,57	181 847,71
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 096 978,19		1 096 978,19	493 418,65
Charges constatées d'avance (3)	40 103,46		40 103,46	65 460,58
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**4 927 684,95**	**67 252,50**	**4 860 432,45**	**4 783 509,44**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**6 399 475,21**	**823 944,23**	**5 575 530,98**	**5 277 045,50**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 500 000,00)	500 000,00	300 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 284,00	
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	30 000,00	30 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	706 942,03	685 455,46
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-19 214,15	161 486,57
SITUATION NETTE	1 224 011,88	1 176 942,03
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 224 011,88**	**1 176 942,03**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 487 560,00	279 621,97
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 478,84	2 478,84
Fournisseurs	2 188 819,42	2 950 590,97
Fournisseurs, factures non parvenues	165 050,65	411 445,44
Dettes fiscales et sociales	468 156,37	440 453,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	39 453,82	15 513,25
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**4 351 519,10**	**4 100 103,47**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**5 575 530,98**	**5 277 045,50**
(1) Dont à plus d'un an	*1 403 207,74*	*140 669,00*
(1) Dont à moins d'un an	*2 948 311,36*	*3 956 955,63*

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	12 431 241	96,81	18 468 644	96,58	-6 037 403	-32,69
Production vendue (biens et services)	409 240	3,19	653 433	3,42	-244 193	-37,37
Montant net du chiffre d'affaires	**12 840 481**	**100,00**	**19 122 077**	**100,00**	**-6 281 596**	**-32,85**
Production stockée						
Production immobilisée	30 293	0,24			30 293	
Subventions d'exploitation	103 563	0,81	2 443	0,01	101 119	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	30 275	0,24	147 958	0,77	-117 684	-79,54
Autres produits	2 543	0,02	4 696	0,02	-2 153	-45,84
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**13 007 154**	**101,30**	**19 277 175**	**100,81**	**-6 270 021**	**-32,53**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	9 100 144	70,87	13 615 679	71,20	-4 515 535	-33,16
Variation de stocks	194 739	1,52	92		194 646	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	36 304	0,28	47 421	0,25	-11 117	-23,44
Variation de stocks	-26 693	-0,21	-4 859	-0,03	-21 835	-449,40
Autres achats et charges externes	2 332 477	18,17	3 373 406	17,64	-1 040 930	-30,86
Impôts, taxes et versements assimilés	76 504	0,60	113 947	0,60	-37 443	-32,86
Salaires et traitements	976 770	7,61	1 260 075	6,59	-283 305	-22,48
Charges sociales	362 243	2,82	491 024	2,57	-128 781	-26,23
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	38 978	0,30	61 329	0,32	-22 351	-36,44
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	10 518	0,08	25 137	0,13	-14 619	-58,16
Dotations aux provisions						
Autres charges	73 432	0,57	157 766	0,83	-84 333	-53,45
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**13 175 416**	**102,61**	**19 141 018**	**100,10**	**-5 965 603**	**-31,17**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-168 262**	**-1,31**	**136 156**	**0,71**	**-304 418**	**-223,5**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	*7 195*	*66 077*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*91*	*12 075*

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	46 136	0,36	40 311	0,21	5 825	14,45
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)			443		-443	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 022	0,13	69		16 953	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change			14		-14	-100,00
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**63 158**	**0,49**	**40 838**	**0,21**	**22 321**	**54,66**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	7 279	0,06	5 885	0,03	1 394	23,69
Différences négatives de change	407		1 945	0,01	-1 538	-79,06
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**7 686**	**0,06**	**7 830**	**0,04**	**-144**	**-1,84**
RÉSULTAT FINANCIER	**55 472**	**0,43**	**33 007**	**0,17**	**22 465**	**68,06**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**-112 790**	**-0,88**	**169 163**	**0,88**	**-281 953**	**-166,68**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	10 375	0,08	69 117	0,36	-58 741	-84,99
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**10 375**	**0,08**	**69 117**	**0,36**	**-58 741**	**-84,99**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	625		12 384	0,06	-11 759	-94,96
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**625**		**12 384**	**0,06**	**-11 759**	**-94,96**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**9 751**	**0,08**	**56 733**	**0,30**	**-46 982**	**-82,81**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-83 825	-0,65	64 410	0,34	-148 235	-230,14
TOTAL DES PRODUITS	**13 080 688**	**101,87**	**19 387 129**	**101,39**	**-6 306 441**	**-32,53**
TOTAL DES CHARGES	**13 099 902**	**102,02**	**19 225 642**	**100,54**	**-6 125 740**	**-31,86**
Bénéfice ou Perte	**-19 214**	**-0,15**	**161 487**	**0,84**	**-180 701**	**-111,90**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 5 575 530,98 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -19 214,15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Une augmentation de capital de 200 000 euros a eu lieu en novembre 2020 par apport de titres de la société PHILFOOD et par incorporation de réserves.

La société DIPSA a absorbé PHILFOOD via une Transmission Universelle du Patrimoine au 30 novembre 2020.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

L'entité ayant été créée le 04/10/1974, le déploiement de l'activité n'a pas suivi le rythme prévu à l'origine en raison des facteurs suivants : La société DIPSA a été pleinement impactée par l'arrêt des secteurs de la restauration, de
l'hotellerie et du tourisme.
Elle travaille de manière directe avec ces différents métiers.
Par conséquent, elle n'a pas pu atteindre les objectifs fixés en début d'année 2020 et a subi une perte de chiffre d'affaires de 30%.
La poursuite d'une partie de son activité auprès des bouchers-charcutiers ne lui a pas permis d'obtenir l'ensemble des aides proposées par l'état.

N'ayant pas de comparatif par rapport à l'année précédente, le chiffrage sur l'impact des effets de la crise sanitaire concernant l'activité ne peut être présenté, sauf pour les mesures de soutien reçues indiquées dans les notes chiffrées sur le tableau représentant l'approche choisie.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services :
 - Prise de congés payés
 - Arrêt de travail pour garde d'enfants
 - Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Demande d'aides publiques au fonds de solidarité
- Report des échéances sociales et fiscales
- Exonération de cotisations sociales auprès de l'URSSAF
- Demande d'un prêt garanti par l'état auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- Obtention d'un prêt garanti par l'état auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- L'entreprise a obtenu de son bailleur l'annulation d'au moins 6 mois de loyer
- L'entité a mis en place des méthodes de commercialisation nouvelles pour la période de crise sanitaire afin de minimiser sa perte de chiffre d'affaires

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ÉVÈNEMENT COVID-19

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	1 à 10 ans
- Installations techniques	1 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 5 ans
- Matériels et outillages	1 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cegid Expert Comptable - Cegid Public - Cegid Business - Cegid Patrimoine - Cegid Immobilier - Cegid Loyers - Cegid Conformité - Cegid Formation - Cegid Documentation

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS COMMERCE DIPSA	56 406			56 406
FONDS COMMERCE DDALSSASO	160 000			160 000
FONDS COMMERCE ANTOLIN	65 000			65 000
FONDS COMMERCE PHILFOOD	160 636			160 636
FONDS LF DEV HEALTH	10 000			10 000
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**452 042**			**452 042**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	452 042			

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	437 685		215 333
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
CORPORELLES		Sur sol d'autrui			
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		177 765		4 431
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	284 346		10 685
CORPORELLES		Matériel de transport	11 095		9 784
CORPORELLES		Matériel de bureau & mobilier informatique	153 604		10 373
CORPORELLES		Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				9 276
CORPORELLES		TOTAL	626 810		44 550
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				66 284
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		140 825		12 682
FINANCIERES		TOTAL	140 825		78 966
		TOTAL GENERAL	1 205 320		338 849

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			653 018	
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
CORPORELLES		Sur sol d'autrui				
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				182 196	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			295 031	
CORPORELLES		Matériel de transport			20 879	
CORPORELLES		Mat. bureau, inform., mobilier		748	163 230	
CORPORELLES		Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes				9 276	
CORPORELLES		TOTAL		748	670 612	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations			66 284		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières			5 348	148 160	
FINANCIERES		TOTAL		71 632	148 160	
		TOTAL GENERAL		72 380	1 471 790	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	141 230	12 165		153 395
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		150 283	11 374		161 658
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	281 874	2 396		284 271
	Matériel de transport	7 328	1 920		9 248
	Mat. bureau et informatiq., mob.	131 068	17 052		148 120
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	570 554	32 743		603 296
	TOTAL GENERAL	711 784	44 907		756 692

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances		83 333		16 080	67 253
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL		**83 333**		**16 080**	**67 253**

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	83 333	14 194	30 275	67 253
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**83 333**	**14 194**	**30 275**	**67 253**
	TOTAL GÉNÉRAL	**83 333**	**14 194**	**30 275**	**67 253**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		14 194	30 275	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		14 621	3 608	11 013
	Autres immobilisations financières		133 539		133 539
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		192 950	192 950	
	Autres créances clients		1 493 270	1 493 270	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		26 171	26 171	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		55 995	55 995	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	48 509	48 509	
		Taxe sur la valeur ajoutée	58 482	58 482	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	79 606	79 606	
		Divers			
	Groupe et associés (2)		680 111	680 111	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		163 889	163 889	
	Charges constatées d'avance		40 103	40 103	
	TOTAUX		**2 987 246**	**2 842 694**	**144 552**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice : 10 000
- Remboursements obtenus en cours d'exercice : 3 487

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	40 103
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**40 103**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 804
Autres créances	299 358
Disponibilités	
TOTAL	**305 162**

CAPITAUX PROPRES

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice	20 000,00	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	50 000,00	10,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	8 372	8 372		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	1 479 188	78 459	1 400 729	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 353 870	2 353 870		
Personnel & comptes rattachés		96 557	96 557		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		344 481	344 481		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	9 945	9 945		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	17 174	17 174		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		39 454	39 454		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**4 349 040**	**2 948 311**	**1 400 729**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 1 300 000
Emprunts remboursés en cours d'exer. 91 885
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 938
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 051
Dettes fiscales et sociales	153 288
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 334
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**327 611**

LES EFFECTIFS

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	**37,00**	
Ingénieurs et cadres	7,00	
Agents de maîtrise	14,00	
Employés et techniciens	7,00	
Ouvriers	9,00	
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

DIPSA
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Siège social : ZA LES TREMBLEAUX
25-29 rue des Renards
78500 SARTROUVILLE
RCS VERSAILLES N°712.000.405

PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRESIDENTE DU 22 JUIN 2021

Le vingt-deux juin deux mille vingt et un, à 12 h, au 25 rue Lenepveu 49100 Angers (Place du Ralliement), la société FCS INVESTMENT, société par actions simplifiée au capital de 1.344.000 euros, dont le siège social est sis 47B, rue Delaage 49100 ANGERS, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 810.251.793, prise en la personne de Monsieur Sébastien CARABEUF, propriétaire de 50.000 actions de 10 euros, associée unique présidente de ladite société.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par la société FCS INVESTMENT, Présidente associée unique.

Le Commissaire aux comptes, Monsieur Laurent BENEDICT, régulièrement convoqué, est ..absent.....

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2020 et quitus au président ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Rémunération du président ;
- Pouvoirs en vue de réaliser les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise des rapports de gestion du Président, de ses rapports spéciaux, ainsi que du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et plus spécialement les opérations réalisées au cours de l'exercice.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à -19.214 euros de la manière suivante :

ORIGINE

– Résultat déficitaire de l'exercice : -19.214 euros.

AFFECTATION

– Autres réserves : -19.214 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1.224.011,88 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé, pour les trois exercices précédents, à des distribution de dividendes.

TROISIEME DECISION

L'associée unique approuve les conventions réglementées suivantes conclues au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2020, à savoir :

1°) convention de trésorerie intra-groupe entre la société DIPSA et la société FCS INVESTMENT en date du 1er aout 2020 ;

2°) convention de prestation d'animation entre la société DIPSA et la société FCS INVESTMENT en date du 1er Aout 2020.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique prend acte de l'absence de rémunération du mandat de président pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

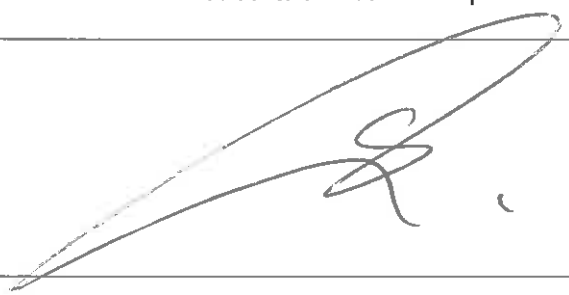
CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique Présidente et répertoriée sur le registre des décisions de l'associée unique.

La société FCS INVESTMENT
Présidente et associée unique



DIPSA
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Siège social : ZA LES TREMBLEAUX
25-29 rue des Renards
78500 SARTROUVILLE
RCS VERSAILLES N°712.000.405

RAPPORT DU PRESIDENT

La société FCS INVESTMENT, société par actions simplifiée au capital de 1.344.000 euros, dont le siège social est sis 47B, rue Delaage 49100 ANGERS, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 810.251.793, associée unique et Présidente de la Société DIPSA, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La société a pour activité principale la distribution, la vente, l'importation ou l'exportation de tous produits de salaisons, charcuterie, conserves, viandes fraiches de porc, de veau, de bœuf et de mouton, saurisseries et tous produits surgelés ou congelées.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 12.840.481 euros contre 19.122.077 euros pour l'exercice précédent.

Son résultat a été de -19.214 euros contre 161.487 euros pour l'exercice précédent.

Par PV en date du 30 Novembre 2020, il a été procédé à une augmentation de capital pour porter celui-ci de 300.000 euros à 500.000 euros.

La société PHILFOOD, filiale de la société, a fait l'objet d'une TUP en date du 30 Novembre 2020.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice :

Conformément aux dispositions du PCGI sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que cette crise sanitaire à un ou des impacts significatifs sur son activité depuis le 1er Janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société a été impactée par la crise du COVID-19 et par l'arrêt des secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme.

L'exercice 2021 risque également d'être impacté par cette crise, tout au moins le 1er Semestre au minimum.

On peut être relativement confiant sur les perspectives à moyen et long terme de la société.

SOCIETES CONTROLEES

La société ne détient aucune participation dans une filiale.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance.

Celle-ci figure en annexe au présent rapport.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 12.840.481 euros contre 19.122.077 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,85 % ;

Le total des produits d'exploitation s'élève à 13.007.154 euros contre 19.277.175 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,53 % ;

Les charges d'exploitation se sont élevées à 13.175.416 euros contre 19.141.018 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -31,17 % ;

Le résultat d'exploitation ressort à -168.282 euros contre 136.156 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -223,5 % ;

Le montant des traitements et salaires s'élève à 976.770 euros contre 1.260.075 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -22,48 % ;

Le montant des charges sociales s'élève à 362.243 euros contre 491.024 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,23 % ;

Compte tenu d'un résultat financier de 55 472 euros (contre 33.007 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -112.790 euros contre 169.163 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -166,68 % ;

Compte tenu de ces éléments, d'un résultat exceptionnel de 9.751 euros contre 56.733 euros pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un déficit de -19.214 euros contre un bénéfice de 161.487 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -111,90 % ;

Au 31 Décembre 2020, le total du bilan de la société s'élevait à 5.575.530,98 euros contre 5.277.045,50 euros pour l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à -19.214 euros de la manière suivante :

ORIGINE

– **Résultat déficitaire de l'exercice :** -19.214 euros.

AFFECTATION

– **Autres réserves** : -19.214 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1.224.011,88 euros.

DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il conviendra de rappeler que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 28.803 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

LA REMUNERATION DU PRESIDENT

Le président n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Fait à ANGERS
Le

FCS INVESTMENT
Monsieur Sébastien CARABEUF

DIPSA

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 Euros

Siège social : **25-29 rue des Renards**

78500 SARTROUVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

LAURENT BENEDICT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

efic

LAURENT BENEDICT

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ PAR L'ÉTAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE PARIS

CONSEIL ET EXPERT FINANCIER

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DIPSA** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

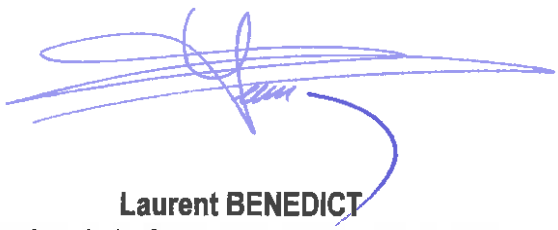
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS,
Le 7 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes,



Laurent BENEDICT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*

- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 5 575 530,98 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -19 214,15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Une augmentation de capital de 200 000 euros a eu lieu en novembre 2020 par apport de titres de la société PHILFOOD et par incorporation de réserves.

La société DIPSA a absorbé PHILFOOD via une Transmission Universelle du Patrimoine au 30 novembre 2020. Cette opération a généré un mali technique de 160 636,34 euros inscrit en fonds commercial à l'actif de la société.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

L'entité ayant été créée le 04/10/1974, le déploiement de l'activité n'a pas suivi le rythme prévu à l'origine en raison des facteurs suivants : La société DIPSA a été pleinement impactée par l'arrêt des secteurs de la restauration, de
l'hotellerie et du tourisme.
Elle travaille de manière directe avec ces différents métiers.
Par conséquent, elle n'a pas pu atteindre les objectifs fixés en début d'année 2020 et a subi une perte de chiffre d'affaires de 30%.
La poursuite d'une partie de son activité auprès des bouchers-charcutiers ne lui a pas permis d'obtenir l'ensemble des aides proposées par l'état.

N'ayant pas de comparatif par rapport à l'année précédente, le chiffrage sur l'impact des effets de la crise sanitaire concernant l'activité ne peut être présenté, sauf pour les mesures de soutien reçues indiquées dans les notes chiffrées sur le tableau représentant l'approche choisie.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services :
 - Prise de congés payés
 - Arrêt de travail pour garde d'enfants
 - Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Demande d'aides publiques au fonds de solidarité
- Report des échéances sociales et fiscales
- Exonération de cotisations sociales auprès de l'URSSAF
- Demande d'un prêt garanti par l'état auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- Obtention d'un prêt garanti par l'état auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- L'entreprise a obtenu de son bailleur l'annulation d'au moins 6 mois de loyer
- L'entité a mis en place des méthodes de commercialisation nouvelles pour la période de crise sanitaire afin de minimiser sa perte de chiffre d'affaires

La société a obtenu 1,3 millions d'euros de Prêt Garanti par l'Etat.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ÉVÈNEMENT COVID-19

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	1 à 10 ans
- Installations techniques	1 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 5 ans
- Matériels et outillages	1 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS COMMERCE DIPSA	56 406			56 406
FONDS COMMERCE DDALSSASO	160 000			160 000
FONDS COMMERCE ANTOLIN	65 000			65 000
FONDS COMMERCE PHILFOOD	160 636			160 636
FONDS LF DEV HEALTH	10 000			10 000
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**452 042**			**452 042**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	452 042			

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	437 685		215 333
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		177 765		4 431
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	284 346		10 685
		Matériel de transport	11 095		9 784
		Matériel de bureau & mobilier informatique	153 604		10 373
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				9 276
		TOTAL	626 810		44 550
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				66 284
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		140 825		12 682
		TOTAL	140 825		78 966
		TOTAL GENERAL	1 205 320		338 849

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			653 018	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				182 196	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			295 031	
		Matériel de transport			20 879	
		Mat. bureau, inform., mobilier		748	163 230	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes				9 276	
		TOTAL		748	670 612	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			66 284		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			5 348	148 160	
		TOTAL		71 632	148 160	
		TOTAL GENERAL		72 380	1 471 790	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ADIPSA - SAS DIPSA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	141 230	12 165		153 395
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		150 283	11 374		161 658
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	281 874	2 396		284 271
	Matériel de transport	7 328	1 920		9 248
	Mat. bureau et informatiq., mob.	131 068	17 052		148 120
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	570 554	32 743		603 296
	TOTAL GENERAL	**711 784**	**44 907**		**756 692**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances		83 333		16 080	67 253
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL		**83 333**		**16 080**	**67 253**

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	83 333	14 194	30 275	67 253
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**83 333**	**14 194**	**30 275**	**67 253**
	TOTAL GÉNÉRAL	**83 333**	**14 194**	**30 275**	**67 253**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		14 194	30 275	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		14 621	3 608	11 013
	Autres immobilisations financières		133 539		133 539
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		192 950	192 950	
	Autres créances clients		1 493 270	1 493 270	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		26 171	26 171	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		55 995	55 995	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	48 509	48 509	
		Taxe sur la valeur ajoutée	58 482	58 482	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	79 606	79 606	
		Divers			
	Groupe et associés (2)		680 111	680 111	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		163 889	163 889	
	Charges constatées d'avance		40 103	40 103	
	TOTAUX		**2 987 246**	**2 842 694**	**144 552**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice : 10 000
- Remboursements obtenus en cours d'exercice : 3 487

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ENTREPRISES LIÉES

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	601 000	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 108	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	**787 108**	

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	40 103
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**40 103**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 804
Autres créances	299 358
Disponibilités	
TOTAL	**305 162**

CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice	20 000,00	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	50 000,00	10,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	8 372	8 372		
	à plus d' 1 an à l'origine	1 479 188	78 459	1 400 729	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 353 870	2 353 870		
Personnel & comptes rattachés		96 557	96 557		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		344 481	344 481		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	9 945	9 945		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	17 174	17 174		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		39 454	39 454		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**4 349 040**	**2 948 311**	**1 400 729**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 1 300 000
Emprunts remboursés en cours d'exer. 91 885
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 938
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 051
Dettes fiscales et sociales	153 288
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 334
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**327 611**

ENGAGEMENTS

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	4 367					4 367
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**4 367**					**4 367**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	**4 367**			**4 367**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Garantie Etat emprunts 90%	1 170 000					1 170 000
TOTAL	**1 170 000**					**1 170 000**

LES EFFECTIFS

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	**37,00**	
Ingénieurs et cadres	7,00	
Agents de maîtrise	14,00	
Employés et techniciens	7,00	
Ouvriers	9,00	
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		